



Busard cendré sur son nid.

## ÉCOLOGIE

### HABITAT

Le Busard cendré n'est présent que pendant la période de reproduction. Il construit son nid au sol principalement dans les landes, qu'elles soient rases ou hautes de plus de deux mètres.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

Le Busard cendré consomme exclusivement des petits oiseaux et des petits rongeurs.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

Autrefois très présente, cette espèce a connu une régression très importante à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au long du 20<sup>e</sup> siècle. Les populations bretonnes semblent s'être stabilisées, mais restent très fragiles. Le Busard cendré se rencontre aujourd'hui surtout dans les Monts d'Arrée et dans le Morbihan.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Le Busard cendré fréquente préférentiellement les landes (à la différence d'autres régions, les busards cendrés de Bretagne ne se sont pas habitués à nicher dans les champs de céréales). Or, ces landes sont en lente diminution dans la région, soit parce qu'elles sont abandonnées, soit parce qu'elles sont retournées, subissent des épandages de lisiers ou sont remplacées par des plantations de résineux. Ces dernières sont tout de même beaucoup plus rares que dans les années 1970 et 1980.

## OBJECTIF

- ›› Maintenir les populations existantes.

## PISTES D' ACTIONS

- ›› Maintenir et protéger les landes (celles dites climaciques, c'est à dire stables, et celles dites subclimaciques, c'est à dire issues de défrichements anciens et à évolution lente) :
  - acquérir les espaces les plus fragiles (Conservatoire du littoral, Conseils généraux) ;
  - encourager le développement d'une exploitation respectueuse de ces milieux (éviter le retournement des landes).
- ›› Réunifier les landes fragmentées, en acquérant les terrains abandonnés et en les gérant de manière à favoriser le retour de ce type de végétation.
- ›› Prendre en compte les zones favorables aux busards dans les aménagements pour les activités de loisirs (pistes cavalières, etc.).

**Liens :** voir aussi les orientations « 9 - Préserver et restaurer les landes » et « 19 - Prendre en compte la faune sauvage et ses milieux dans l'organisation des activités touristiques, de loisirs et de sports de nature ».

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

- ›› Un suivi régulier des zones protégées des Monts d'Arrée est réalisé, notamment de la réserve du Cragou, où une petite population se maintient grâce à la gestion qui y est faite par l'association Bretagne Vivante.
- ›› Un dénombrement avec cartographie précise des sites de nidification est prévu en 2005 dans le site Natura 2000 des Monts d'Arrée.

# 12-12 LE BUSARD SAINT-MARTIN

(*Circus cyaneus*)



Busard Saint-Martin en chasse.

## ÉCOLOGIE

### HABITAT

Le Busard Saint-Martin se rencontre dans les terrains découverts à végétation rase : landes, friches, marais, prairies pâturées et même champs cultivés. Il peut également fréquenter les jeunes plantations, surtout de conifères.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

Le Busard Saint-Martin consomme principalement des petits oiseaux et des petits rongeurs.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

Le Busard Saint-Martin n'était pendant longtemps que rarement présent en Bretagne, uniquement en période d'hivernage. L'espèce est en lente expansion depuis les années 1960, avec un premier cas de nidification en Bretagne en 1966.

Cette espèce reste cependant rare dans notre région. Elle est surtout présente dans les Monts d'Arrée et dans le sud du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Le Busard Saint-Martin est en expansion et encore rare en Bretagne. Il n'a pas encore colonisé tous les milieux lui étant favorables. Un des facteurs limitant de cette colonisation est la lente régression des landes.

## OBJECTIF

- ›› Soutenir l'expansion de cette espèce.

## PISTES D' ACTIONS

- ›› Maintenir et protéger les landes (celles dites climaciques, c'est à dire stables, et celles dites subclimaciques, c'est à dire issus de défrichements anciens et à évolution lente) :
  - acquérir les espaces les plus fragiles (Conservatoire du littoral, Conseils généraux) ;
  - encourager le développement d'une exploitation respectueuse de ces milieux (éviter le retournement des landes).
- ›› Réunifier les landes fragmentées, en acquérant les terrains abandonnés et en les gérant de manière à favoriser le retour de ce type de végétation.
- ›› Prendre en compte les zones favorables aux busards dans les aménagements pour les activités de loisirs (pistes cavalières, etc.).

**Liens :** voir aussi les orientations « 9 - Préserver et restaurer les landes » et « 19 - Prendre en compte la faune sauvage et ses milieux dans l'organisation des activités touristiques, de loisirs et de sports de nature ».

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

- ›› Un suivi régulier des zones protégées des Monts d'Arrée est réalisé, notamment de la réserve du Cragou, où une petite population se maintient grâce à la gestion qui y est faite par l'association Bretagne Vivante.
- ›› Un dénombrement avec cartographie précise des sites de nidification est prévu en 2005 dans le site Natura 2000 des Monts d'Arrée.
- ›› Un arrêté préfectoral de protection de biotope des montagnes et tourbières de La Feuillée a été mis en place.



Faucon pèlerin.

## ÉCOLOGIE

### HABITAT

En Bretagne, cette espèce se rencontre essentiellement sur les falaises rocheuses littorales.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

Le Faucon pèlerin consomme exclusivement des oiseaux qu'il capture au vol : pigeons, étourneaux, grives, etc.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

Autrefois présente sur tout le territoire, cette espèce a connu un déclin très important de ses effectifs entre les années 1950 et les années 1970, ce qui l'a fait disparaître de Bretagne. Le Faucon pèlerin reconquiert maintenant doucement la région, puisque l'on compte quelques couples nicheurs. Les effectifs en hivernage sont un peu plus élevés (mais restent faibles) du fait de l'arrivée d'oiseaux en provenance des pays nordiques.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Le principal facteur pouvant limiter l'expansion du Faucon pèlerin en Bretagne est le manque de sites de nidification favorables sur les falaises littorales. C'est dû au fort dérangement provoqué par l'afflux de promeneurs attirés par ces milieux exceptionnels et surtout par les photographes et les naturalistes amateurs voulant observer cet oiseau. Ce dérangement empêche les couples de s'installer ou provoque l'échec de la reproduction.

## OBJECTIF

- ›› Assurer la pérennité de sa présence en Bretagne et permettre le développement de ses effectifs.

## PISTES D' ACTIONS

- ›› Limiter le dérangement des couples de Faucon pèlerin, en traçant ou en aménageant les chemins côtiers de manière à y maintenir les promeneurs à l'écart des sites de nidification.
- ›› Surveiller les carrières, abandonnées ou non, qui seront susceptibles d'accueillir des faucons si le développement de l'espèce se poursuit.
- ›› En cas d'installation dans des carrières :
  - en activité : rédiger et diffuser dans les revues professionnelles des fiches techniques destinées à sensibiliser le personnel travaillant sur ces sites ;
  - abandonnées : limiter l'accès pour assurer la tranquillité des couples.

**Liens :** voir aussi les orientations « 4 - Préserver et restaurer les habitats terrestres du littoral », « 11 - Améliorer la prise en compte de la faune sauvage dans les milieux urbains et artificiels » et « 19 - Prendre en compte la faune sauvage et ses milieux dans l'organisation des activités touristiques, de loisirs et de sports de nature ».

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

- ›› L'ensemble des couples nicheurs de Bretagne est suivi régulièrement par le GOB, Bretagne-Vivante, le PNR Armorique et l'ONCFS. Cette surveillance facilite l'envol des jeunes.
- ›› Des conventions ont été signées entre le Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR-LPO) et la société Lafarge, et entre le GOB et le Ciment Français, pour assurer une bonne prise en compte de la faune sauvage par les carriers.
- ›› Un arrêté préfectoral de protection de biotope des falaises du Guern (communes de Crozon et de Telgruc-sur-Mer) a été mis en place avec suivi et surveillance par le PNRA.



Chevêche d'Athéna

## ÉCOLOGIE

### HABITAT

Espèce d'origine méditerranéenne, la Chevêche recherche des milieux ouverts à végétation basse (prairies notamment) où

elle se nourrit. Ces milieux sont parsemés d'arbres à cavités ou de bâtiments en pierres, avec là aussi des cavités, qui lui fournissent des lieux de tranquillité et de reproduction.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

La Chevêche d'Athéna consomme surtout des vers de terre et des gros insectes (grillons, criquets, papillons) mais également des petits oiseaux (moineaux) et des petits rongeurs.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

La Chevêche d'Athéna a connu une importante expansion géographique à mesure que les milieux agricoles s'ouvraient, pour connaître un maximum d'abondance dans les années 1930. Depuis, elle connaît une lente régression, sur tout le nord de son aire de répartition, qui se poursuit encore actuellement.

En Bretagne, elle est de plus en plus localisée, avec quelques zones avec des densités moyennes dans des secteurs légumiers du nord du Finistère, donc des secteurs a priori défavorables (utilisation très importante de produits phytosanitaires), et d'autres secteurs où la situation de l'espèce est de plus en plus précaire.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Les causes de sa régression sont multiples. La disparition des arbres creux, due à l'arrachage des haies et à l'abandon des vieux vergers, entraîne la raréfaction des sites de nidification favorables. L'utilisation massive de produits phytosanitaires conduit à la disparition de ses proies. Enfin, les poteaux creux (certains poteaux téléphoniques) et la circulation automobile entraînent une mortalité importante.

La prise en compte de tous ces facteurs ne suffit cependant pas à expliquer la dynamique des populations de Chevêche d'Athéna. En effet, la régression est généralisée sur toute la moitié nord de son aire de répartition, c'est-à-dire dans les régions que l'espèce a « conquises » récemment à partir de son aire d'origine méridionale.

## OBJECTIF

- » Arrêter son déclin puis aider l'espèce à regagner des territoires.

## PISTES D' ACTIONS

- » Conserver et assurer le renouvellement des arbres à cavités :
  - maintenir, entretenir et enrichir (arbres et bourrage) les haies possédant des arbres à cavités ;
  - encourager la taille de jeunes arbres têtards ;
  - maintenir, entretenir et renouveler les vergers, en y conservant de vieux arbres à cavités.
- » Encourager la limitation de l'emploi de produits phytosanitaires.
- » Améliorer la connaissance de cette espèce : biologie des populations, causes de la régression généralisée et facteurs influençant sa répartition.
- » Réaliser un bilan des actions déjà mises en œuvre.

**Liens :** voir aussi les orientations « 2 - Maintenir, restaurer et entretenir un maillage bocager cohérent » et « 3 - Rendre les parcelles plus favorable à la faune sauvage ».

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

- » Création d'un réseau national de suivi appelé « Groupe Chevêche ».
- » Les associations de protection de la nature mènent diverses actions de préservation telles que :
  - le suivi des populations ;
  - la pose de nichoirs ;
  - l'obturation des poteaux creux.



## ÉCOLOGIE

### HABITAT

Hivernant en Afrique subtropicale, cette espèce n'est présente en Bretagne qu'en période de nidification et de migration. On la trouve sur les terrains rocailleux ou à végétation rase tels que les dunes littorales, les îlots côtiers, les landes rases ou les prairies pâturées entrecoupées de rochers.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

Le Traquet motteux se nourrit principalement d'insectes et d'araignées.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

Cette espèce est en déclin à l'échelle de l'Europe.

Commune au début du 20<sup>e</sup> siècle sur toute la Bretagne, l'espèce a subi un déclin très important entre les années 1930 et 1970. Après une période de stabilité dans les années 1970-1980, la régression a repris, entraînant notamment la disparition de l'espèce des Côtes d'Armor. Seule la région des Monts d'Arrée semble voir des effectifs en légère augmentation.

Le Traquet motteux est présent de façon très ponctuelle sur le littoral du Finistère et du Morbihan, sur certaines îles, et dans les Monts d'Arrée.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Le Traquet motteux a très largement souffert du développement de l'agriculture intensive qui l'a fait presque totalement

disparaître de l'intérieur des terres. La pression humaine (tourisme, urbanisme) sur le littoral, ainsi que la disparition des landes rases (abandon ou enrésinement) font encore se réduire la surface de ses habitats favorables.

## OBJECTIF

- » Assurer la pérennité de la présence des populations reproductrices.

## PISTES D' ACTIONS

- » Assurer le suivi des effectifs nicheurs.
- » Maintenir et protéger les milieux à végétation rase :
  - protéger les espaces les plus fragiles ;
  - entretenir ces milieux afin de conserver l'aspect ras de la végétation ;
  - éviter les plantations sur ces milieux ;
  - protéger durablement ces espaces dans les documents d'urbanisme ;
  - poursuivre les politiques de préservation et de restauration des dunes, avec des techniques douces ;
  - encadrer, canaliser et, si nécessaire, interdire ponctuellement l'accès aux dunes ;
  - poursuivre les politiques publiques d'acquisition foncière (Conservatoire du littoral, Conseils généraux).
- » Mettre en place un protocole de gestion et étudier l'impact des actions réalisées sur les populations.

**Liens :** voir aussi l'orientation « 4 - Préserver et restaurer les habitats terrestres du littoral ».

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

- » Une étude sur la structure de l'habitat et le comportement alimentaire du Traquet motteux a été menée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) sur l'île de Béniguet (Finistère).

# 12-16 LE CRAVE À BEC ROUGE

## (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*)



Crave à bec rouge.

### ÉCOLOGIE

#### HABITAT

Essentiellement sédentaire, le Crave à bec rouge fréquente les falaises et les pelouses littorales.

#### RÉGIME ALIMENTAIRE

Cette espèce consomme principalement des insectes, mais aussi des araignées, des mollusques, des vers de terre et quelques graines.

### HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

Le Crave à bec rouge est assez rare en Bretagne. Après avoir connu un long déclin, la population semble s'être stabilisée autour de 30 couples depuis les années 1970. Cette espèce n'est plus présente que dans l'île de Groix, à Belle-Île, à Ouessant, au cap Sizun, dans la presqu'île de Crozon, et sur le littoral occidental du Léon.

### FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Les sites de nidification favorables du Crave à bec rouge sur les falaises littorales ont tendance à se raréfier, en particulier du fait d'un fort dérangement provoqué par l'abondance de promeneurs attirés par ces milieux exceptionnels. Ce dérangement empêche les couples de s'installer ou provoque l'échec de la reproduction.

L'abandon de l'élevage extensif et la régression des prairies permanentes pâturées qui s'ensuit, entraînent la diminu-

tion des terrains favorables à son alimentation. De plus, l'emploi des vermifuges conduit à la raréfaction de ses proies.

### OBJECTIF

- » Assurer le maintien de la petite population bretonne.

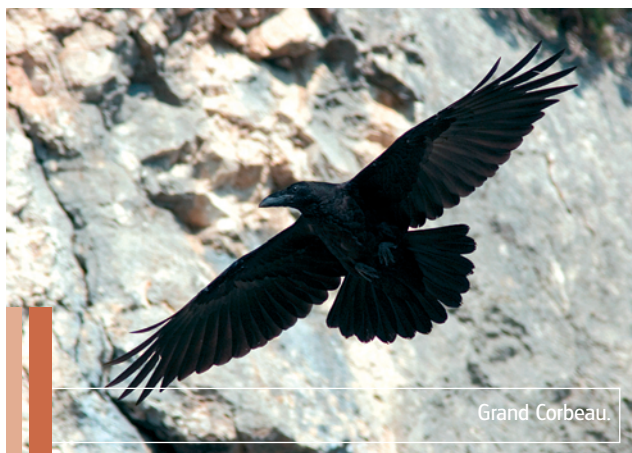
### PISTES D' ACTIONS

- » Limiter le dérangement des couples de Crave à bec rouge :
  - tracer ou aménager les chemins côtiers de manière à y tenir les promeneurs à l'écart des sites de nidification ;
  - développer l'information et la sensibilisation du public dans les secteurs où l'espèce niche.
- » Maintenir l'élevage extensif sur les pelouses littorales et limiter au maximum l'utilisation de vermifuges.

**Liens :** voir aussi les orientations « 4 - Préserver et restaurer les habitats terrestres du littoral » et « 19 - Prendre en compte la faune sauvage et ses milieux dans l'organisation des activités touristiques, de loisirs et de sports de nature ».

### ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

- » Une équipe composée de membres du GOB, de Bretagne vivante et du PNR Armorique assure des recensements sur le littoral depuis le cap Sizun jusqu'au Léon. Des études sont en cours, particulièrement à Ouessant, sur le régime alimentaire, le fonctionnement social et les besoins de domaine vital de cet oiseau.



## ÉCOLOGIE

### HABITAT

Le Grand Corbeau se rencontre sur les falaises rocheuses. Depuis peu, quelques couples se sont installés dans des carrières en activité.

### RÉGIME ALIMENTAIRE

Le Grand Corbeau est très éclectique quant au choix de ses aliments. Il se nourrit surtout de cadavres d'animaux et peut également chasser des petits rongeurs, des lapins affaiblis, des invertébrés, et consommer des détritiques, des graines ou des fruits.

## HISTORIQUE DES POPULATIONS, RÉPARTITION ACTUELLE

Contrairement aux populations des massifs montagneux, le Grand Corbeau connaît en Bretagne un déclin important. En effet, on le trouvait communément dans les massifs forestiers à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, puis les effectifs sont passés à une cinquantaine de couples uniquement sur le littoral en 1975, avant de tomber à 25-27 couples en 1999.

## FACTEURS D'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Le premier facteur de régression du Grand Corbeau aujourd'hui en Bretagne est le manque de sites de nidification favorables sur les falaises littorales. Cette situation tient surtout au fort dérangement provoqué par l'abondance de promeneurs attirés par ces milieux exceptionnels. Ce dérangement

empêche les couples de s'installer ou provoque l'échec de la reproduction.

## OBJECTIF

- » » Enrayer le déclin de l'espèce.

## PISTES D' ACTIONS

- » » Limiter le dérangement des couples de Grand Corbeau :
  - tracer ou aménager les chemins côtiers de manière à y maintenir les promeneurs à l'écart des sites de nidification ;
  - développer l'information et la sensibilisation des promeneurs.
- » » Poursuivre le suivi des couples de Grand Corbeau installés dans les carrières et surveiller les carrières où cette espèce est susceptible de s'installer.
- » » Poursuivre les conventions passées avec les carriers.
- » » Rédiger et diffuser dans les revues professionnelles des fiches techniques afin de sensibiliser les techniciens travaillant dans les carrières.

**Liens :** voir aussi les orientations « 4 - Préserver et restaurer les habitats terrestres du littoral », « 11 - Améliorer la prise en compte de la faune sauvage dans les milieux urbains et artificiels » et « 19 - Prendre en compte la faune sauvage et ses milieux dans l'organisation des activités touristiques, de loisirs et de sports de nature ».

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

- » » Un suivi annuel régional est coordonné par le GOB, avec le PNR d'Armorique.
- » » Des conventions ont été signées entre le FIR et la société Lafarge, et entre le GOB et le Ciment français, pour assurer une bonne prise en compte de la faune sauvage par les carriers.
- » » Un arrêté préfectoral de protection de biotope des falaises du Guern (communes de Crozon et de Telgruc-sur-Mer) a été mis en place avec suivi et surveillance par le PNRA.